

DIALOGUE
ORIENTATION
CLASSE DE SECONDE

A l'attention des Responsables légaux des élèves de seconde générale

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réforme du bac 2021, les filières évoluent.

Ainsi, les filières générales (*Littéraire, Economique et Social, Scientifique*) disparaissent au profit des **spécialités**.

Les filières technologiques restent en place : elles sont légèrement amendées dans leurs horaires.

Attention ! Le travail sur le projet d'orientation de votre enfant reste le même.

L'orientation est le résultat du **processus continu** d'élaboration et de réalisation du **projet personnel de l'élève** en vue de son insertion sociale et professionnelle. Ce projet est élaboré en fonction des **motivations** et des **capacités** du jeune.

Ce processus prend appui sur l'**observation** continue de l'élève, sur l'**évaluation de sa progression**, sur son information et celle de ses parents et sur le **dialogue** entre les membres de l'équipe éducative et la famille. Il se situe dans une perspective de développement des potentialités de l'élève et d'égalité d'accès des filles et des garçons aux formations.

Cela nécessite donc pour l'élève de s'intéresser aux questions d'orientation et de projet, de se questionner tout au long de l'année scolaire afin de trouver la meilleure orientation possible.

Afin de vous aider, *vous et votre enfant*, dans cette démarche

● le **ministère de l'Education Nationale** met à votre disposition

→ une brochure « *En route vers le baccalauréat 2021* » (brochure ci-jointe)

→ le site www.secondes2018-2019.fr

Il présente plusieurs étapes : connaissance nouveau lycée, connaissance du monde économique et professionnel, décryptage de l'enseignement supérieur, construction des choix personnels, réalisation des choix par l'implication personnel de l'élève

→ un site pour choisir ses spécialités en fonction du projet postbac :

<https://www.letudiant.fr/lycee/reforme-lycee-queles-specialites-pour-queles-etudes.html>

●le **lycée Clément Marot** met en œuvre plusieurs actions tout au long de l'année scolaire.

→un accompagnement par **deux professeurs principaux** (dialogue, écoute, conseil, auprès de l'élève et des parents)

→des heures d'accompagnement personnalisées (**AP**) spécifiques dédiées à l'orientation

→des **séances collectives d'information** : Mme Samson, psychologue de l'Education Nationale, passera dans toutes les classes de seconde afin de donner aux élèves tous les outils nécessaires pour travailler leur projet ; par ailleurs, une séance collective, pour les élèves, de présentation des spécialités est prévue le **vendredi 30/11 de 9h à 11h** pour toutes les classes de 2GT. A l'issue de ces réunions, une 1^{ère} enquête sur les choix d'orientation de votre enfant sera réalisée afin de pouvoir débiter un travail plus précis.

→Pour les parents, cette même réunion se tiendra le **Lundi 03/12** (courrier en annexe avec coupon réponse)

→le **vendredi 14/12 de 9h à 12h**, les élèves consacreront 2h à s'informer lors du 8^{ème} Forum de l'orientation organisé par le lycée

→**Les conseils de classe interviendront entre le 14/01 et 22/01** : ils seront suivis par une remise des bulletins en présentiel au lycée aux parents le **lundi 28/01 ou mardi 29/01** (RDV à prendre auprès des professeurs principaux en temps utiles)

→les journées Portes Ouvertes des lycées sont à disposition des parents et de leur enfant pour parfaire leur connaissance sur les spécialités départementales : pour Clément Marot, elle aura lieu le **samedi 16/03** de 9h à 12h et de 14h à 17h.

→le **mardi 02/04** (date à confirmer) le lycée présentera des ateliers permettant aux élèves les plus indécis de continuer de travailler la question du choix de spécialités et des filières

→Enfin, fin mai 2019, se tiendront les conseils du 2^{ème} semestre avec stabilisation des vœux. L'affectation dans les différentes spécialités ou dans les filières technologiques (ou professionnelles en cas de réorientation n'interviendra que fin juin.

Toutes les équipes pédagogiques et éducatives restent à votre disposition.

La Provisseure
Christelle KAUFFMANN